



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'EURE

**Arrêté n° DELE/BERPE/19/774 fixant la liste des candidats
pour les élections municipales et communautaires partielles
de SAINT-ANDRE DE L'EURE les 12 et 19 mai 2019**

**Le préfet de l'Eure,
Officier de la Légion d'honneur**

VU :

- le code électoral ;
 - la loi n°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;
 - le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;
 - le décret du 6 mai 2016 nommant Monsieur Thierry COUDERT, préfet de l'Eure ;
 - le décret du 23 mars 2018 nommant Monsieur Jean-Marc MAGDA, secrétaire général de la préfecture de l'Eure ;
 - la circulaire ministérielle NOR INT/A/1405029C du 13 mars 2014 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;
 - l'arrêté préfectoral n°DELE/BERPE/19/409 du 8/03/2019 portant convocation des électeurs de la commune de Saint-André de l'Eure à une élection municipale et communautaire partielle intégrale ;
- SUR proposition de Monsieur le secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Les listes des candidats au premier tour des élections municipales et communautaires partielles de Saint André de l'Eure qui se dérouleront le 12 mai 2019, et l'ordre des emplacements d'affichage sont fixés comme suit :

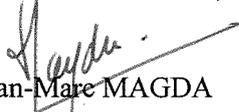
- N°1 : Liste : « LES ANDRESIENS »
- N°2 : Liste : « SAINT-ANDRE TERRE DE PROJETS »

La composition de chacune de ces listes est précisée en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : Le secrétaire général de la préfecture de l'Eure et la première adjointe au maire de la commune de Saint-André de l'Eure, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dès réception, et dont une copie sera déposée sur la table du bureau de vote.

EVREUX, le 25 avril 2019

Le préfet
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,


Jean-Marc MAGDA

Liste LES ANDRESIENS

Rang	Candidats au Conseil municipal	Candidats au conseil Communautaire
1	Mme LOUST Claire	Oui
2	M. RAVANNE Xavier	Oui
3	Mme MERY Sophie	Oui
4	M. CUDORGE Alexandre	Oui
5	Mme GERLITZER Nicole	Non
6	M. HERON Franck	Non
7	Mme AMPE Alexandra	Non
8	M. LE ROUX Michel	Non
9	Mme PERRIN Catherine	Non
10	M. TARDIVEL Gilles	Non
11	Mme LAPERSONNE Christelle	Non
12	M. TESSIER Eric	Non
13	Mme DJINGUIRI Zeinabou	Non
14	M. VASSARD Marc	Non
15	Mme HAYOTTE Christelle	Non
16	M. ANIERE Florian	Non
17	Mme NEZ Caroline	Non
18	M. MAUDRY Franck	Non
19	Mme BERCHEL Marie- Danielle	Non
20	M. MOBAILLY Alain	Non
21	Mme DAMEZ Sonia	Non

22	M. DUMOUTIER Pascal	Non
23	Mme LECARFF Virginie	Non
24	M. KRAUTH Ludovic	Non
25	M. FROISSARD Olga	Non
26	M. LE BAIL Francis	Non
27	Mme STERCZEWSKI Evelyne	Non

Liste SAINT ANDRE TERRE DE PROJETS

Rang	Candidats au Conseil municipal	Candidats au conseil Communautaire
1	M. BERNARD Franck	Oui
2	Mme LEROUX Stéphanie	Non
3	M. TANGUY Martial	Oui
4	Mme SAMSON Michelle	Oui
5	M. SCHOIRFER Robert	Non
6	Mme WILLAERT Arlette	Non
7	M. ROUSSEL Alain	Non
8	Mme FORMENTIN Jocelyne	Non
9	M. LORIN Alain	Non
10	Mme AUGEREAU Françoise	Non
11	M. GUIMPIED Patrick	Non
12	Mme DOIZE Nathalie	Non
13	M . LEHENAND Jean-Pierre	Non
14	Mme JORDAN-ASSO Elodie	Non
15	M. GASSIOT Serge	Non
16	Mme LOISEAU Michèle	Non
17	M. CHABAUD Adrien	Non
18	Mme CHULMANN Florence	Non
19	M. AVICE Cyrille	Non
20	Mme DUBOS Yvonne	Non
21	M. DELBECQUE Jean-marc	Non

22	Mme CHABAILLE Béatrice	Non
23	M. SERGENT Daniel	Non
24	Mme LAURENT Claire	Non
25	M. CHARBONNIER Cédric	Non
26	Mme CAREL Janine	Non
27	M. VASSARD Daniel	Non